



Le libre-échange renforce les entreprises exportatrices : des progrès ont été obtenus avec le Viêtnam

La secrétaire d'État Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch s'est rendue en Corée et au Viêtnam, du 14 au 18 novembre, accompagnée d'une délégation économique. Les discussions officielles menées à Hanoï ont produit des effets concrets : des négociations seront ouvertes début 2012 en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange avec le Viêtnam. C'est un net progrès quand on sait que l'ouverture des négociations avait été reportée. Cela améliorera l'accès de l'économie suisse à un marché de croissance, fort de près de 90 millions de consommateurs.

Les relations économiques entre la Suisse et le Viêtnam se sont fortement intensifiées au cours de la dernière décennie. En 2009, avant la crise économique et financière mondiale, les entreprises suisses exportaient des biens à destination du Viêtnam pour plus d'un demi-milliard de francs et importaient divers produits comme de l'or, du poisson, des fruits de mer et des textiles pour 2,9 milliards de francs. Le ralentissement économique survenu en 2010 a déjà été partiellement compensé cette année. Le Viêtnam recèle un grand potentiel, non seulement pour le commerce, mais surtout pour les investissements ; des partenariats public-privés (PPP) sont possibles dans les domaines des infrastructures, de l'efficacité énergétique et de la santé par exemple. La délégation économique comptait des représentants d'entreprises renommées, lesquels ont présenté aux ministres compétents leurs préoccupations et projets.

Les relations bilatérales entre les deux États s'appuient sur une longue tradition : les premières entreprises suisses étaient déjà actives au Viêtnam au XIXe siècle.

Cette année, les deux pays fêtent le quarantenaire de leurs relations diplomatiques. Un accord de libre-échange intensifiera ces relations dans l'intérêt des deux pays. *economiesuisse* salue l'ouverture des négociations début 2012.

Adaptation de l'accord avec la Corée

Avant de se rendre au Vietnam, la secrétaire d'État Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch a fait un arrêt à Séoul. Dans la mesure où l'UE dispose, depuis cet été, d'un accord de libre-échange avec la Corée, la rencontre officielle visait à adapter l'accord de libre-échange conclu il y a cinq ans déjà sous l'égide de l'AELE (Suisse, Liechtenstein, Norvège, Islande) afin que les entreprises helvétiques ne soient pas pénalisées par rapport à la concurrence européenne. La délégation helvétique a discuté de problèmes concernant les règles d'origine et les exportations de denrées alimentaires avec des représentants du ministère du Commerce.

Un autre objectif du voyage était de mieux faire connaître le marché coréen aux PME suisses et la Suisse pour les investissements coréens. L'OSEC, l'Office suisse d'expansion commerciale, a signé un mémorandum avec son pendant coréen KOTRA. En 2010, les exportations suisses destinées à la Corée se montaient à 2,27 milliards de francs et les investissements directs de la Suisse à 4,1 milliards de francs.